



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 19 décembre 2007

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Philippe CARBONNEL	Mme Christine DURNERIN
M. Jean ESMONIN	M. Hervé BRUYERE	M. Mohamed BEKHTAOUI
M. Michel BACHELARD	Mme Janine BESSIS	Mme Sylviane FLAMENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre GILLOT	Mme Catherine HERVIEU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Lê Chinh AVENA
M. Rémi DELATTE	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Pierre SOUMIER
M. Michel JULIEN	M. Jacques DANIERE	M. Pierre PETITJEAN
M. Jacques FOUILLOT	M. Jean-Pierre BOUHELIER	Mme Claude-Anne DARCIAUX
M. Guy GILLOT	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claudette BLIGNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Louis LAURENT	M. Nicolas BOURNY
M. Didier MARTIN	M. Jean-Jacques BERNARD	M. Jean-François GONDELLIER
M. Bernard RETY	M. François NOWOTNY	M. Bernard BARBEY
M. Gérard LABORIER	M. Paul LECHAPT	M. Jean-Louis JOLY
M. Patrick SAUNIE	M. Stéphan CLAUDET	M. Rémi DETANG
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Claude PICARD	M. Jean-François DODET
M. Gérard DUPIRE	M. Gaston FOUCHERES	M. Philippe BELLEVILLE.
M. Yves BERTELOOT	Mme Françoise TENENBAUM	M. Norbert CHEVIGNY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Alain MILLOT	M. Christian PARIS
M. André GERVAIS	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Christiane COLOMBET.
M. Jean-François DESVIGNES	M. Mohammed IZIMER	
M. Patrick MOREAU	Mme Hélène ROY	

Membres absents :

M. Lucien BRENOT	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Jean PERRIN	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Guy GILLOT
M. François BRIOT	M. Jean-Pierre DUBOIS pouvoir à M. Hervé BRUYERE
M. Jean-Marc NUDANT	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
Mme Nicole MOSSON	M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS
M. Bernard OBRIOT	Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jacques PILLIEN	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Paul ROIZOT	Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Jacques FOUILLOT.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Complexe funéraire - Tarif des concessions pour 2008

Les tarifs des différentes opérations se déroulant sur le site du cimetière intercommunal doivent être fixés pour 2008.

Tarif des concessions

Jardins cinéraire.

Afin de mettre à disposition des familles qui le souhaitent, les équipements destinés à recevoir les urnes contenant les cendres des défunts, la Communauté a installé des monuments sur le jardin cinéraire. Les monuments font l'objet d'un droit à concession de 15, 30 et 50 ans dont les tarifs ont été établis sur la base des marchés conclu pour leur édification.

Il est proposé d'augmenter les montants des monuments individuels et des cases murales de 2% hors arrondis.

Afin d'assurer une homogénéité de la tarification, il est proposé d'arrondir les tarifs à l'euro le plus proche.

Cimetière intercommunal.

Des concessions traditionnelles en caveaux de 1,2 et 3 places de 2 m² et de 2.40 m² sont proposées sur le site du cimetière intercommunal pour des durées de 6, 15, 30 ou 50 ans.

Les concessions de 2 m² en pleine terre seront augmentées dans les mêmes conditions que les concessions traditionnelles en caveaux.

Il est donc proposé d'augmenter les montants des monuments individuels, des cases murales et des prestations d'ouverture des caveaux et d'exhumation de 2% hors arrondis.

Afin d'assurer une homogénéité de la tarification, il est proposé d'arrondir les tarifs à l'euro le plus proche.

Ces tarifs seront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2008

Vu l'avis de la Commission.

LE CONSEIL Après avoir délibéré, DECIDE

- **de fixer**, à compter du 1^{er} janvier 2008, les tarifs du complexe funéraire tels qu'annexés.

Publié le 20 DEC. 2007
Déposé en Préfecture le

21 DEC. 2007



PROPOSITION D'EVOLUTION TARIFAIRE DES MONUMENTS DU JARDIN CINERAIRE

Au 1er janvier 2008

Monuments	Durée	2005			2006			2007			Proposition 2008		
Cases murales	15 ans	315 €	321 €	327 €	334 €	2,14%							
	30 ans	630 €	642 €	654 €	667 €	1,99%							
	50 ans	1 051 €	1 072 €	1 091 €	1 113 €	2,02%							
monuments de famille	15 ans	447 €	447 €	455 €	464 €	1,98%							
	30 ans	894 €	894 €	910 €	928 €	1,98%							
	50 ans	1 488 €	1 488 €	1 515 €	1 545 €	1,98%							
Mini-concessions enterrées	15 ans	133 €	140 €	143 €	146 €	2,10%							
	30 ans	266 €	279 €	284 €	290 €	2,11%							
	50 ans	444 €	466 €	474 €	483 €	1,90%							
Monuments individuels	15 ans	545 €	566 €	566 €	577 €	1,94%							
	30 ans	1 090 €	1 112 €	1 132 €	1 155 €	2,03%							
	50 ans	1 818 €	1 854 €	1 887 €	1 925 €	2,01%							